Le francais pour l'avenir

États financiers

31 mars 2009

Table des matières
31 mars 2009

	Page
Rapport des vérificateurs	1
États financiers	
Bilan	2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 8

MSCM LLP
Chartered Accountants • Business Advisors

701 Evans Avenue
8th Floor
Toronto, Ontario Canada
M9C 1A3

telephone: (416) 626-6000
facsimile: (416) 626-8650
email: info@mscm.ca
website: www.mscm.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
« Le français pour l'avenir »

Nous avons vérifié le bilan de Le français pour l'avenir au 31 mars 2009 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour le semestre terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la société reçoit des dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification des dons s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la société, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants comptabilisés au titre des produits, de (l'insuffisance) l'excédent des produits sur les charges, des actifs et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de ses flux de trésorerie pour le semestre terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

MSCM LLP

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Ontario
Le 22 mai 2009

Bilan
Au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2008

	2009	2008
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	**81 209 $**	257 807 $
Subvention à recevoir et autres débiteurs	**54 842**	-
Frais payés d'avance et autres	**35 309**	9 427
	171 360	267 234
Immobilisations *(note 4)*	**11 650**	6 129
	183 010 $	273 363 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	**56 218 $**	42 763 $
Actif net		
Investi dans les immobilisations	**11 650**	6 129
Non affecté	**115 142**	224 471
	126 792	230 600
	183 010 $	273 363 $

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____

Administrateur

État des résultats
Semestre terminé le 31 mars 2009
et exercice terminé le 30 septembre 2008

	2009	2008
Produits		
Subventions *(note 6)*	**176 353 $**	573 060 $
Dons	**129 582**	185 929
	305 935	758 989
Charges		
Salaires et charges sociales	**131 234**	182 979
Honoraires	**110 561**	175 199
Déplacements	**59 415**	49 558
Publicité	**54 651**	55 437
Documentation	**47 569**	139 740
Amortissement	**6 313**	11 446
	409 743	614 359
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de la période	**(103 808) $**	144 630 $

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution de l'actif net
Semestre terminé le 31 mars 2009
et exercice terminé le 30 septembre 2008

	Investi dans les immobilisations	Non affecté	**2009**	2008
Actif net				
Solde au début de la période	6 129 $	224 471 $	**230 600 $**	85 970 $
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(6 313)	(97 495)	**(103 808)**	144 630
Investissement dans des immobilisations	11 834	(11 834)	–	–
Solde à la fin de la période	11 650 $	115 142 $	**126 792 $**	230 600 $

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie
Semestre terminé le 31 mars 2009
et exercice terminé le 30 septembre 2008

	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Encaissements de subventions et de dons	**251 093 $**	819 504 $
Décaissements aux fournisseurs et employés	**(413 894)**	(763 733)
Intérêts versés	**(1 963)**	(2 754)
	(164 764)	53 017
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(11 834)**	(2 337)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	**(176 598)**	50 680
Encaisse au début de la période	**257 807**	207 127
Encaisse à la fin de la période	**81 209 $**	257 807 $

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes complémentaires
31 mars 2009

1. Objet de la société

Le francais pour l'avenir/French for the Future (la « société ») a été constituée en société sans capital-actions le 7 octobre 1999 en vertu des lois du Canada et a entrepris ses activités le 1er octobre 2000. Son mandat consiste à présenter des programmes éducatifs à l'intention des élèves du secondaire suivant des cours d'immersion française et de français langue première partout au Canada. La société est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu.

Changement de date de clôture d'exercice

En date du 1er octobre 2008, la société a remplacé la date de fin de son exercice, soit le 30 septembre, par le 31 mars afin de coïncider avec la date de clôture de sa principale source de financement. Ces états financiers rendent compte du semestre terminé le 31 mars 2009, ci-après désigné « 2009 ». L'exercice de 12 mois terminé le 30 septembre 2008 est ci-après désigné « 2008 ».

2. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada visant les organismes sans but lucratif, appliqués de manière uniforme.

Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée utile prévue des immobilisations, au moyen des méthodes et selon les périodes qui suivent :

Mobilier et matériel de bureau	-	5 ans, méthode linéaire
Coûts de reconception du site Web	-	3 ans, méthode linéaire

Constatation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les subventions non affectées sont portées aux produits de la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions autorisées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période future, elle est reportée et constatée pendant la période ultérieure. Les dons sont constatés selon la comptabilité de caisse, car les promesses de don ne constituent pas des obligations exécutoires en vertu de la loi.

Apports reçus sous forme de documentation et de services

Les apports reçus sous forme de documentation et de services sont inscrits dans les états financiers losque la juste valeur peut raisonnablement être estimée et lorsque la documentation et les services seraient sinon achetés par la société. Ces apports sont présentés à la juste valeur estimative à titre de dons en nature.

2. Principales conventions comptables - suite

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des éléments d'actif et de passif et des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges présentés relativement à l'exercice visé. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations.

Informations à fournir concernant le capital

La société définit le capital comme étant la somme de l'actif net investi dans les immobilisations et de l'actif net non affecté. Dans le cadre de la gestion du capital, la société a pour objectif d'investir dans des immobilisations dans la mesure nécessaire pour offrir des programmes de langue française à l'échelle du Canada et de détenir un actif net non affecté suffisant pour faire face à des événements financiers défavorables imprévus. Le capital ne fait l'objet d'aucune restriction externe.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la société comprennent l'encaisse, la subvention à recevoir et les autres débiteurs ainsi que les créditeurs et charges à payer. Ces instruments sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. La valeur comptable équivaut approximativement à la juste valeur en raison de leur nature à court terme. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la société à des risques importants relatifs aux intérêts, aux devises ou au crédit.

3. Modifications de conventions comptables

Instruments financiers

La société était prête à adoptée les chapitres 3862 et 3863 du Manuel, qui remplacent le chapitre 3861, *Instruments financiers – information à fournir et présentation"*, et qui révisent et rehaussent les exigences concernant les informations à fournir et reprennent telles quelles les exigences de présentation.

La société a choisi de continuer de suivre les normes du chapitre 3861 du Manuel, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, dans le cadre de ces états financiers plutôt que les chapitres 3862 et 3863, ainsi qu'il est permis en vertu des règles de transition aux nouvelles normes par les organismes sans but lucratif.

4. Immobilisations

			2009	2008
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	**19 014 $**	**15 323 $**	**3 691 $**	2 104 $
Coûts de reconception du site Web	**52 676**	**44 717**	**7 959**	4 025
	71 690 $	**60 040 $**	**11 650 $**	6 129 $

5. Endettement bancaire

La société dispose d'une ligne de crédit autorisée d'un maximum de 50 000 $ portant intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 2,50 % par année. Au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2008, cette ligne de crédit était inutilisée.

6. Montant à payer au ministre du Patrimoine canadien

La société a conclu une entente avec le ministre du Patrimoine canadien (le « ministre ») relativement au financement de « Le français pour l'avenir ». Par suite d'une vérification par Patrimoine canadien des fonds reçus par la société relativement à l'accord de contribution, le ministre a établi que le montant de financement accordé en 2006 était supérieur au montant que la société a consacré à des charges admissibles. Dans le cadre de l'entente, le financement excédentaire doit être remboursé au ministère, y compris les intérêts calculés à un taux prescrit. En se fondant sur la correspondance préliminaire avec le ministre en 2006, la société a évalué à 200 000 $ le montant à rembourser. Cette somme a été constatée dans les états financiers de 2006 et les produits tirés de subventions ont été diminués du même montant. En 2008, la société a remboursé le financement excédentaire de 206 000 $; les produits tirés de subventions en 2008 ont été réduits de l'écart de 6 000 $.

7. Engagement

Au 31 mars 2009, la société s'était engagée à verser les montants suivants au titre de la location-exploitation de locaux et de matériel de bureau :

2010	**33 887 $**
2011	**13 427**
2012	**3 093**
2013	**3 093**
2014	**2 320**
	55 820 $